
Bulletin d'histoire politique

Le Maghreb à l'Expo 67 (Tunisie, Maroc, Algérie)

Magali Deleuze



Volume 17, Number 1, Fall 2008

L'Expo 67, 40 ans plus tard

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056045ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056045ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deleuze, M. (2008). Le Maghreb à l'Expo 67 (Tunisie, Maroc, Algérie). *Bulletin d'histoire politique*, 17(1), 49–61. <https://doi.org/10.7202/1056045ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Le Maghreb à l'Expo 67 (Tunisie, Maroc, Algérie)

MAGALI DELEUZE

Département d'histoire. CMR de Kingston

Dans l'île Notre-Dame, près de l'entrée sud de la passerelle du Cosmos, les pays arabes constituent l'ensemble des pavillons situés à proximité les uns des autres de telle sorte qu'on puisse y trouver à la fois leurs caractères communs aussi bien que ce qui les différencie, c'est notamment l'Algérie, le Koweït, le Maroc, la République arabe unie [...] (Présentation officielle du site de l'Expo¹)

L'Exposition universelle de Montréal en 1967 a contribué significativement à faire connaître le Maghreb aux Canadiens et aux Québécois, mais aussi à faire connaître en Afrique du Nord le Québec et les réalités canadiennes. La francophonie des pays maghrébins a contribué bien sûr à attiser l'intérêt du gouvernement québécois pour le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, mais les luttes pour l'indépendance des années 1950 et 1960 ont également été suivies de près par les Québécois. J'ai notamment montré l'intérêt québécois pour la guerre d'Algérie. L'étude de la présence des pays maghrébins à l'Expo est en fait l'histoire d'une rencontre. L'Expo 67 est une rencontre entre le Québec, pays neuf dans sa modernité avec de puissantes revendications nationalistes et officiellement ouvert sur le monde et ces jeunes pays arabes nouvellement indépendants, assoiffés de développement économique, culturel et de reconnaissance internationale. Il s'agit donc d'un moment très important dans l'histoire des relations extérieures du Québec, un moment aussi important que pour les relations franco-québécoises.

L'Expo a en effet été le lieu de querelles de préséances entre le ministère des Affaires extérieures du Canada et les délégués québécois, notamment lors des prises de contacts avec les pays maghrébins et lors d'invitations officielles faites à ces pays. Dès le début, c'est-à-dire le 13 novembre 1962 lorsque

le Canada est choisi officiellement pour l'Expo de 1967², le gouvernement canadien sent le besoin imminent de s'assurer du contrôle des relations officielles avec les pays étrangers invités à l'Expo. Ce n'est pas pour rien que l'on confie toute l'organisation : gestion, administration, budget, à un organisme créé de toute pièce par le gouvernement canadien, la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967³, même si de nombreux Québécois y travaillent. Il s'agit donc ici à la fois des relations Québec-Maghreb mais aussi des relations Canada-Maghreb. Le Québec semble vouloir profiter de la connivence avec de nombreux pays maghrébins et africains pour leur demander de choisir entre le Canada ou le Québec pour le développement de leurs échanges internationaux. L'Expo 67 semble donc être le lieu d'échanges économiques mais aussi politiques entre le Québec et les pays du Maghreb présents à Montréal.

LES DÉBUTS DIFFICILES DES RELATIONS MAGHREB-QUÉBEC

L'Expo 67 a été précédée de plusieurs années d'intenses tentatives, de la part du Québec, pour lier des relations avec les pays francophones maghrébins. Il semble cependant que cela fut difficile, l'Expo 67 donnera donc une occasion supplémentaire au Québec de courtiser ces jeunes pays. La volonté québécoise de tisser des liens avec les pays du Maghreb, assez pauvres en fait, doit être replacée dans « l'effort international » du Québec des années 1960. Maîtriser ses relations internationales avec d'autres pays francophones et s'assurer du soutien de la communauté francophone internationale dans la lutte pour la survie du français au Québec, ont aussi fait partie du néonationalisme québécois des années 1960. Le Canada est très occupé, au début des années 1960, avec le développement de ses relations avec les États-Unis et l'Angleterre et avec les pays anglophones en général. Il faut rappeler également que les fonctionnaires et diplomates du jeune ministère des Affaires extérieures canadien sont loin, dans les années 1950-1960, d'être bilingues.

Le Québec réalise donc, dans un premier temps, que le développement d'échanges avec les pays francophones n'est pas la priorité d'Ottawa et que si les Québécois veulent profiter de ces échanges ils doivent les solliciter eux-mêmes⁴. Les Québécois commencent donc à tisser des liens privés avec certains pays africains et maghrébins : visites de journalistes et d'intellectuels, invitations universitaires, échanges commerciaux d'hommes d'affaires, dès la fin des années 1950. Le Québec s'enhardit alors à vouloir officialiser son nouveau rôle sur la scène internationale. Il cherche une reconnaissance officielle comme partenaire international autonome et se tourne vers la France pour cette reconnaissance. Les Français acceptent avec enthousiasme et en 1961,

Jean Lesage ouvre à Paris la délégation générale du Québec, quasi ambassade québécoise même si elle ne peut en porter le titre. La culture et l'éducation étant de compétence provinciale, le gouvernement du Québec travaille dans ces domaines pour établir les premières « ententes » officielles avec la France.

Les pays du Maghreb semblent plus réticents, au début des années 1960, à développer des relations officielles avec le Québec. Jeunes pays au passé colonial français récent, l'intérêt de redévelopper des liens avec le Québec, que plusieurs associent aux colonisateurs français, semble faible. Il faudra aux Québécois expliquer et convaincre les pays maghrébins que le Québec n'est pas la France et que les Québécois, comme plusieurs pays arabes, cherchent aux aussi la modernité, la libération de leur passé et leur indépendance ou leur autonomie (dépendant de l'interlocuteur québécois...) par rapport au Canada. Il faut donc au Québec plusieurs années de travail, de contacts et de présence auprès des pays francophones maghrébins pour que la grande porte des relations bilatérales s'ouvre enfin⁵. L'Expo 67 permettra donc au Québec de développer ses échanges économiques et culturels avec le Maghreb.

LA TUNISIE : FIDÈLE PARTENAIRE CANADIEN

La Tunisie est le plus vieux partenaire maghrébin du Canada et sera le deuxième pays maghrébin (après le Maroc) à accepter de participer à l'Expo 67, le 25 novembre 1964⁶.

La Tunisie est aussi très sensible aux pressions d'Ottawa pour limiter ses relations « bilatérales » avec la province de Québec. Lors de la préparation de la journée nationale de la Tunisie à l'Expo 67, un dossier de presse⁷ est préparé par la CCEU pour présenter l'historique des relations Canado-tunisienne. Aucune mention n'est faite du Québec, comme pour tous les documents officiels de l'Expo émanant de cet organisme fédéral. Il faut plonger dans les archives de la Commission pour trouver certains dossiers qui font état de demandes québécoises et du rôle du gouvernement du Québec à certains moments. La Tunisie semble être la chasse gardée du Canada. On y présente dans un communiqué le bilan de relations Canada-Tunisie. En 1967, le Canada offre ses services pour un programme d'assistance technique. En fait, il s'agit d'une modeste collaboration avec du personnel canadien dans un hôpital pour enfants à Tunis, de trois instructeurs canadiens pour l'école d'aviation civile de Tunis et de deux étudiants tunisiens au Canada contre 24 enseignants canadiens en Tunisie. Dès son indépendance (1956), la Tunisie a été reconnue par le Canada et en 1957 c'est le début des relations diplomatiques entre Mongi Slim (ex-ambassadeur de la Tunisie aux USA et à l'ONU) nommé ambassadeur de la Tunisie à Ottawa et le Canada. En juin

1961, l'ambassadeur canadien à Berne est aussi accrédité pour la Tunisie. A. J. Pick devient ainsi le premier ambassadeur canadien à Tunis. En 1966, la première ambassade canadienne en Afrique du Nord est ouverte à Tunis. Le Québec veut également être un partenaire de choix pour les Tunisiens mais les premières tentatives québécoises se soldèrent par des échecs. Le gouvernement québécois chercha notamment, au début des années 1960, à signer une entente sur l'Éducation avec la Tunisie, l'ambassadeur tunisien au Canada, Taïeb Slim semblait d'accord. Cependant, lorsque le gouvernement canadien apprit l'imminence d'une entente il profita d'une réunion à l'ONU pour expliquer aux Tunisiens que seul le Canada avait ce genre de prérogative et le ton fut assez sec pour que la Tunisie revienne sur son entente avec le Québec. Ce premier projet québécois fut tué dans l'œuf⁸.

Cependant, les échanges économiques avec la Tunisie, avant l'Expo 67, sont limités même si une certaine progression des exportations canadiennes est à souligner. En 1965, le Canada exporte pour 86 000 \$ et en 1966, 196 000 \$. Le Canada vend surtout de l'amiante, des machines agricoles et des pompes. Les importations sont ridicules. En 1965, le Canada importe de la Tunisie pour 19 000 \$ (principalement de l'huile d'olive, des légumes en conserve et des couvertures de lit⁹). En effet, les partenaires principaux de la Tunisie sont la France, l'Italie (une compagnie italo-tunisienne a trouvé du pétrole à El Borma en 1964) et les États Unis. La Tunisie doit donc convaincre le Canada et le Québec que ses richesses (l'agriculture, les mines, la pêche et le tourisme) sont exportables.

La Tunisie, qui est parmi les premiers pays arabes à donner son accord pour sa participation à l'Expo 67, est aussi un des premiers pays à terminer son pavillon. Un devis pour la construction du pavillon s'élève à 800 000 \$, une somme importante à l'époque. Comme pour tous les bâtiments construits à l'Expo, il s'agit d'une association entre des architectes du pays invité, ici Taïb Haddad (architecte à Tunis) et des architectes québécois en l'occurrence André Blouin (architecte conseil canadien). Ce qui frappe c'est l'ampleur de ces pavillons du Maghreb issus de pays pauvres qui viennent d'accéder à l'indépendance et dont le gouvernement est prêt à investir plusieurs centaines de milliers de dollars canadiens, une fortune pour eux, dans un pavillon à Montréal. On comprend qu'il s'agit beaucoup plus pour eux qu'une présence culturelle à une Exposition universelle. Ils cherchent à affirmer leur modernité et à être reconnus internationalement comme partenaires commerciaux et politiques. Les pavillons somptueux qu'ils construisent doivent encourager et susciter la rencontre avec les Québécois et les Canadiens. Le superbe pavillon tunisien « est construit en bordure du chenal LeMoynes, dans l'île Notre-Dame et se présente sous

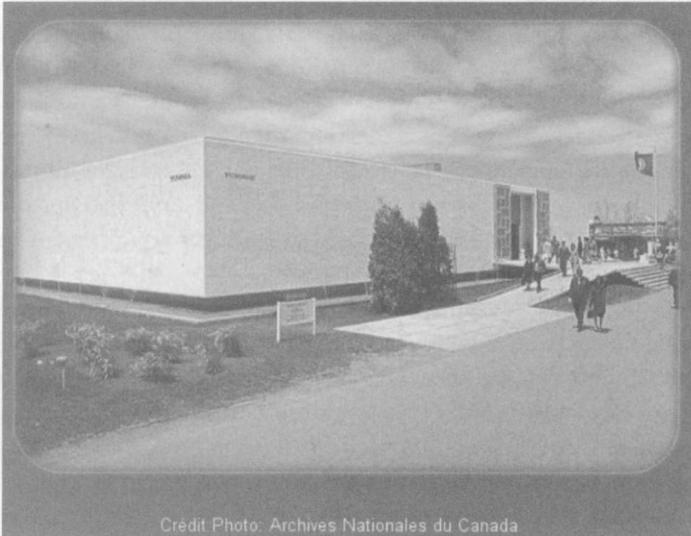
une forme rectangulaire reposant sur un bassin. Des aires d'Exposition, à l'intérieur, sont disposées autour d'un patio à colonnades, réplique de ceux que l'on trouve encore dans les anciens palais arabes ; le dallage est une mosaïque romaine authentique. On a recréé dans certaines parties du pavillon l'atmosphère des souks telle qu'on la trouve dans la médina de Tunis. Artisanat, tourisme, agriculture sont des éléments importants d'Exposition, tout comme l'industrie naissante de la Tunisie. On voit des artisans au travail, des ciseleurs, des tisserands. Un restaurant, où l'on peut servir 100 personnes à la fois, permet de voir la façon dont on prépare les mets typiquement tunisiens et un petit café Maure complète l'ensemble¹⁰ ».

La Tunisie, comme la plupart des pays présents à l'Expo, aura sa journée nationale fixée le 13 juin 1967. Une série de rencontres officielles et de festivités marquent ces journées. Le déroulement des journées nationales est semblable pour tous les pays et est organisé par les organisateurs montréalais. La journée s'ouvre avec l'inspection de la garde canadienne (souvent le 22^e Régiment), une fanfare et des allocutions de Pierre Dupuy et du responsable du pays à l'honneur. Pierre Dupuy emmène ensuite la délégation étrangère dîner au restaurant Hélène de Champlain (situé sur les Îles). Dans l'après-midi, le pays étranger offre parfois des spectacles folkloriques ou des activités spéciales et le soir il invite à une réception officielle dans son pavillon ou ailleurs les responsables québécois et canadiens. La journée de la Tunisie fut retransmise à la télévision, mais malgré tout l'événement ne fut pas jugé suffisamment important pour que le président de la Tunisie ou son ministre le plus important s'y rende. Il faut dire que la guerre des 6 jours (du 5 au 11 juin 1967), entre l'Égypte et Israël, venait d'éclater et que plusieurs pays arabes étaient nerveux. On annonça donc d'abord que le fils du président Bourguiba viendrait à la place de son père, ce qui était logique puisqu'il était le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la Tunisie. Puis, on annonça que ce serait plutôt Mongi Slim (ministre de la justice et ex ambassadeur au Canada), finalement ce fut le ministre du Commerce qui représenta la Tunisie : Bechir Ennagi.

L'ALGÉRIE À LA DÉCOUVERTE DU CANADA

En 1967, l'Algérie sort à peine de sa terrible guerre d'indépendance contre la France, le pays est ravagé, la situation politique est encore instable et le régime socialiste algérien est à la recherche d'argent et d'alliés occidentaux pour sa reconstruction. L'Algérie donna ainsi son accord assez tard (7 septembre 1965) pour sa participation à l'Expo. On comprend donc que les Algériens, malgré leurs amitiés intellectuelles avec les nationalistes québécois, sont prêts

FIG. 1 : Pavillon de la Tunisie (collection cartes postales de l'Expo 67)



Crédit Photo: Archives Nationales du Canada

à jouer la carte du Canada lors de l'Expo 67 et que les rencontres officielles sont surtout réservées au gouvernement fédéral canadien. La participation de l'Algérie à l'Expo 67 représente un des plus gros dossiers des archives, il semble que les tractations avec les organisateurs montréalais aient été longues pour, notamment, établir une date pour la journée officielle de l'Algérie. Le gouvernement algérien, à cause de la crise au Proche Orient et de son soutien à l'Égypte, ne voulait pas se déplacer pendant l'été, la journée officielle de l'Algérie fut donc placée le 5 octobre 1967. Nourredine Delleci, ministre du Commerce de l'Algérie, représenta officiellement son pays à l'Expo. L'Algérie en profita pour accepter une visite officielle organisée par le gouvernement canadien. Le 3 octobre, les Algériens sont reçus au Parlement à Ottawa par le Gouverneur général, puis le 4 octobre c'est la visite d'Ottawa, la réception du maire d'Ottawa et la réception avec les membres du gouvernement canadien et du ministre des Affaires étrangères canadien.

Le 5 octobre est la journée de l'Algérie à l'Expo et lors de cette journée, les organisateurs de l'Expo demandent au pays invité de lui fournir de la documentation sur l'histoire, l'économie de son pays, etc. afin de présenter le pays au public de l'Expo. Le cas de l'Algérie est cocasse, le texte lu par le présentateur québécois lors de la journée officielle de l'Algérie est un texte de propagande dans le plus pur style. Après un long historique, où les références à la colonisation française et à la guerre d'Algérie sont absentes

(ce que l'on peut comprendre), on passe de l'empire Almohade à « L'Algérie de 1967, héritière d'une civilisation de plusieurs milliers d'années, qui se prépare à jouer un rôle important dans le monde de demain ». On nous explique aussi que « avec leur sagesse, leur tolérance et leur simplicité, les Arabes apportaient une religion nouvelle : l'islam¹¹ ». L'Algérie offrit aux Montréalais des spectacles folkloriques dirigés par deux chorégraphes bulgares, qui faillirent ne jamais avoir de visa canadien pour se rendre à Montréal ?

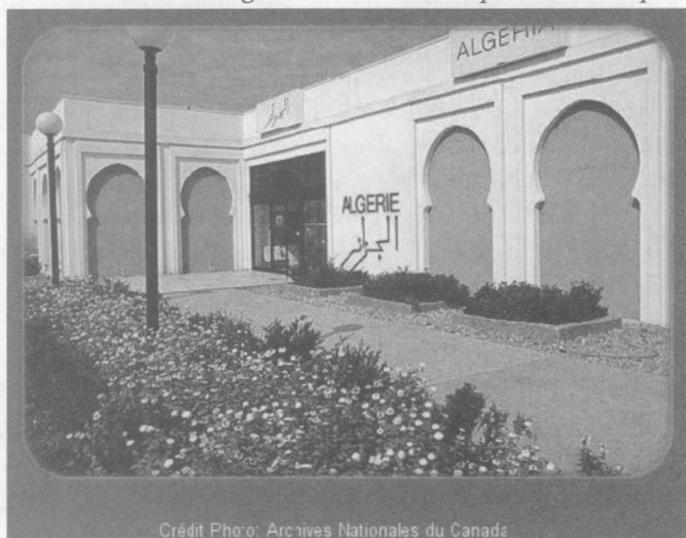
Le communiqué de presse de l'Expo fait état des relations économiques développées entre le Canada et l'Algérie. En 1963, le Canada a exporté pour quatre millions de dollars canadiens, principalement de l'aluminium, des meubles, des éléments préfabriqués et de l'électronique. Mais rapidement la situation économique de l'Algérie se dégrade et en 1965 les exportations canadiennes chutent à 100 000 \$. Les exportations de l'Algérie vers le Canada subissent le même sort ; en 1963 500 000 \$ et en 1965 100 000 \$. Le Canada importe de l'Algérie du vin et de l'huile d'olive. On précise aussi qu'un programme d'assistance du Canada à l'Algérie a débuté en 1961, un an avant la fin de la guerre d'Algérie, d'une valeur de 110 000 \$ pour l'entraînement de pilotes civils algériens (souvent les Algériens viennent au Canada suivre leurs cours)...

Mais les efforts faits par ce jeune pays furent récompensés car le pavillon de l'Algérie fut particulièrement populaire auprès du public qui, dans le cas des élites québécoises, avait suivi avec intérêt les événements de la guerre d'Algérie. Le pavillon représente « une construction bleue et blanche, carrée, de 72 pieds de côté avec une annexe longue de 45 pieds et large de 35 pieds [...] construit en acier et bois décoré d'arches de style traditionnel. Son plancher est recouvert de marbre rouge provenant d'Algérie. Les éléments d'exposition illustrent la longue histoire du pays ainsi que son début d'industrialisation tout en mettant l'accent sur le pétrole et les ressources en minerai¹² ». Tout comme le Maroc, l'Algérie obtiendra une diminution des taxes et des assurances imposées par les organisateurs de l'Expo pour l'exploitation de son restaurant car très fréquentés ces restaurants devinrent vite manifestement la vache à lait de l'Expo 67¹³.

LE MAROC ET LE QUÉBEC

Les premières tentatives de relations québéco-marocaines ne furent pas plus réussies qu'avec la Tunisie. André Patry, diplomate québécois et responsable des affaires internationales pour le Québec et du protocole au début des années 1960, essaya de développer un partenariat en santé avec le Maroc¹⁴.

FIG. 2 : Pavillon de l'Algérie (collection cartes postales de l'Expo 67)



Il offrit notamment aux Marocains d'installer une clinique médicale québécoise au Maroc en 1963. Mais même après avoir eu le feu vert du gouvernement canadien, car il s'agissait d'une entreprise privée et dans le domaine de la santé (donc de juridiction provinciale), le gouvernement marocain ne sembla guère intéressé, préférant envoyer ses propres médecins et infirmières se former au Québec. Le Maroc semble sur ses gardes concernant ses échanges avec le Canada ou le Québec. Jeune royaume indépendant, il ne veut surtout pas risquer une crise diplomatique pour quelques ententes sur la santé avec le Québec. Mais les diplomates québécois ne se découragèrent pas et l'Expo 67 leur donna raison. Le Maroc donna son accord le 16 décembre 1963 pour sa participation à l'Expo, ce qui le place dans le peloton de tête des premiers pays participants (après l'Angleterre, la France et la Belgique¹⁵). Le communiqué officiel de présentation du Maroc nous apprend qu'un maigre programme d'assistance canadienne au Maroc a permis l'envoi de 84 films pour l'éducation aux adultes, que sept enseignants canadiens se trouvent au Maroc et sept étudiants Marocains au Canada (au Québec sûrement). Les échanges commerciaux sont plus équilibrés car le Maroc est un pays relativement riche par rapport à l'Algérie et à la Tunisie. Le Canada exporte au Maroc en 1963 pour 900 000 \$ et en 1965 pour 400 000 \$, principalement de l'amiante et du matériel de forage. Le Maroc exporte au Canada en 1963 pour 500 000 \$ et en 1965 pour 300 000 \$, principalement des phosphates

et des mandarines. Ce qui est particulier c'est que le document, bilingue, est beaucoup moins détaillé en anglais (les chiffres n'apparaissent pas, par exemple) ce qui donne l'impression que le Maroc se prépare beaucoup plus à une rencontre québécoise que canadienne¹⁶.

En effet, le Maroc profite au maximum de l'Expo 67 pour multiplier les rencontres avec le gouvernement québécois. La journée nationale du Maroc est le 9 août 1967 et Ahmed Senoussi (ministre de l'Information du Maroc) dirige l'énorme délégation marocaine qui comprend plus d'une dizaine de dignitaires dont l'ambassadeur marocain aux États-Unis, des fonctionnaires du ministère du Commerce, des membres du Cabinet royal. Le Maroc effectue une des plus longues visites des pays arabes lors de l'Expo et est aussi un des seuls à rencontrer le gouvernement québécois pour une visite officielle.

Les Marocains arrivent le 7 août et sont reçus sur la colline parlementaire à Ottawa, le soir ils sont invités à un souper au Country Club à Ottawa avec des représentants du gouvernement canadien et un représentant du premier ministre Pearson. Le 8 août, c'est la visite d'Ottawa, la réception à l'hôtel de ville et au parlement avec les ministres canadiens et le dîner officiel avec le Gouverneur général du Canada (Roland Michener). Le soir la délégation arrive à Montréal et est reçue pour le souper par le maire de Montréal à l'hôtel de ville. Le 9 août c'est la journée officielle à l'Expo avec danses folkloriques. Le 10 août, la délégation prend l'avion de la base de Saint-Hubert pour se rendre à Québec, après une courte visite de la ville, c'est la visite de l'Université Laval et la réception à la citadelle de Québec avec le Lieutenant-gouverneur du Québec (Hugues Lapointe). Le soir c'est le souper officiel au Parlement avec Daniel Johnson, premier ministre du Québec. Le 11 août, les Marocains rencontrent le ministre de l'Éducation du Québec, le maire de Québec et retournent à Montréal où il est précisé que le responsable de la délégation marocaine restera pour une visite privée¹⁷. La semaine fut donc bien remplie pour la délégation marocaine et un intérêt clair pour les échanges québéco-marocains s'est fait sentir.

Le pavillon marocain est situé à côté de celui de la Tunisie et « est inspiré d'un motif de décoration spécifiquement marocain ; étoile à 8 branches. Le revêtement extérieur et la décoration intérieure sont rehaussés de sculptures sur bois et sur plâtre. Un minaret haut de 65 pieds est adjacent au pavillon [...] Des manuscrits vieux de plus de 10 siècles et traitant de médecine, d'algèbre, d'astronomie et de géographie témoignent des apports du Maroc aux civilisations occidentales. On y illustre aussi les efforts réalisés par le Maroc au cours des 10 dernières années dans les domaines de l'enseignement, de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme. Un restaurant, situé en face du pavillon, offre aux visiteurs les mets et vins du pays¹⁸ ».

FIG. 3 : Pavillon du Maroc (collection cartes postales de l'Expo 67)



LES CONSÉQUENCES DE L'EXPO SUR LES RELATIONS QUÉBÉCO-MAGHRÉBINES

Il est toujours difficile d'évaluer les retombées concrètes d'un événement, tel qu'une Exposition universelle, sur les relations internationales entre deux pays. On peut quand même se fier aux échanges commerciaux et diplomatiques qui suivirent l'Expo et qui, entre autres causes, ont certainement bénéficié de la rencontre de 1967.

L'histoire populaire du Québec est restée marquée par la découverte pour de nombreux québécois de la nourriture, de la musique et de l'histoire de ces pays arabes jusqu'alors inconnus. Les quelques restaurants arabes qui existaient à Montréal avant 1967 (et qui en général furent sollicités par leur pays d'origine pour tenir le restaurant de leur pavillon national à l'Expo) bénéficièrent d'une renommée inespérée. Après avoir tant entendu parler de la guerre d'Algérie, les Québécois purent enfin rencontrer des Algériens et découvrir leur culture à travers leur pavillon. L'incidence de l'Expo sur la découverte par les Québécois des pays du Maghreb fut donc bien réelle.

Le développement économique entre le Québec et les pays du Maghreb bénéficia également, dans une certaine mesure, de cette rencontre. Un bureau d'expansion économique au centre du Commerce international de Montréal était ouvert pendant l'Expo 67. L'objectif était de favoriser des rencontres

entre des hommes d'affaires étrangers et des sociétés canadiennes et québécoises afin de développer des relations d'affaires. On échangeait de l'aide et des conseils pour des projets futurs. Il est clair que les plus grosses délégations à ce bureau furent les Américains (774 rencontres), les Anglais (184 rencontres) et les Français (119 rencontres), mais ces pays avaient déjà une longue tradition commerciale avec le Canada et le Québec¹⁹. Les pays du Maghreb ont envoyé eux aussi des délégués pour ces rencontres. L'Algérie a envoyé des délégués de SONAREM (la Société nationale de recherche et d'exploitation minière de l'Algérie) ainsi que les ministres de l'industrie et du commerce extérieur de l'Algérie. Le Maroc a envoyé plusieurs hommes d'affaires marocains pour exporter notamment du papier, des perches en bois, des boîtes en carton, du poisson et des objets artisanaux. La Tunisie fut le pays qui envoya le plus d'hommes d'affaires au bureau pour exporter, en particulier de l'huile d'olive, des produits chimiques, du contre-plaqué, des bijoux fantaisie et des textiles. Plusieurs Tunisiens cherchaient à importer du bois pour faire des meubles et à rencontrer des imprimeurs-éditeurs canadiens et québécois. Le représentant général des manufacturiers d'Afrique du Nord à Tunis était également présent. Les contacts ont donc été pris lors de l'Expo pour mousser ou développer les échanges entre ces pays et le Québec.

L'Expo a certainement eu également des retombées sur les échanges politiques entre le Québec et les pays maghrébins. En 1968, lors de la grande conférence mondiale sur la Francophonie à Libreville (au Gabon), il semble que de nombreux pays africains et maghrébins aient définitivement choisi le camp du Québec lors des querelles fédérales-provinciales sur la présence internationale du Québec. Le ministre de l'Éducation du Québec avait fait des pressions sur plusieurs pays francophones lors de l'Expo 67 pour être invité comme interlocuteur souverain à Libreville. Il semble que cela ait porté fruit²⁰ créant ainsi un précédent international fâcheux pour le Canada. De nombreuses ententes en éducation et en formation professionnelle furent finalement signées après 1967 avec plusieurs pays du Maghreb. Le Canada s'impliqua également, ne voulant pas voir échapper au profit du seul Québec les échanges avec les pays francophones. L'Algérie reçut en particulier, après 1967, un fonds d'aide alimentaire de l'ACDI. Le début de l'émigration algérienne au Québec commence après l'Expo (une centaine d'émigrés algériens), même si la politique de visa algérien pour sortir du pays, décidée par le FLN de Boumediene en 1967, ralentit considérablement le flux jusque dans les années 1970²¹.

CONCLUSION

L'Expo 67 fut une occasion unique pour les pays du Maghreb de rencontrer les Canadiens et les Québécois et, même s'il est difficile de mesurer l'impact sur les mentalités de ce genre d'événement, plusieurs retombées économiques et politiques suivirent l'Expo 67. On comprend ainsi mieux le développement international du Québec dans les pays arabes et francophones après 1967 et l'intensité des querelles fédérales-provinciales autour de la question de la prérogative canadienne en matière de politique étrangère. L'Expo fut également une rencontre entre deux modernités : celle du Québec et celles des jeunes pays maghrébins indépendants. Elle constitua également pour ces pays arabes francophones une première prise de conscience des revendications de certains nationalistes québécois et même du général De Gaulle. Les années qui suivirent amenèrent plusieurs pays du Maghreb, sensibilisés à la cause québécoise, à ouvrir leur protocole diplomatique à la province québécoise plutôt qu'au Canada lors d'échanges économiques ou de réunions sur la Francophonie. Cette avancée fut, pour le Québec, fondamentale dans la reconnaissance internationale de l'autonomie québécoise en matière de relations extérieures. L'Expo fut donc une rencontre essentielle pour le Québec, pas seulement avec les grands pays industrialisés, mais aussi avec de jeunes pays en voie de développement, ce qui assurera au Québec une présence internationale sans précédent.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Documents aujourd'hui accessibles sur www.Expo67.
2. Fonds de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 (CCEU), Archives nationales du Québec à Montréal (ANQ-Mtl), P312, carton 51, papiers de J. P. Blais, rapport annuel 31 mars 1964.
3. Les sources de la CCEU, bien que fort riches, sont toujours après 40 ans, d'un accès difficile. Plusieurs volumes sont encore non-déclassifiés (faute de personnel). Les fonds de la Compagnie, acquis par les Archives nationales du Québec (à Montréal), ne constituent malheureusement qu'une infime partie de l'original (20 mètres sur 70).
4. Voir à ce sujet les nombreux articles des années 1960 de Jean-Marc Léger dans le *Devoir*, où il explique la nécessité pour le Québec de développer ses propres contacts avec les pays francophones.
5. Voir sur les échanges Québec-Afrique (y compris Afrique du Nord) et dans une moindre mesure Canada-Afrique, l'étude de Robin Gendron : *Towards a Francophone Community. Canada's Relations with France and French Africa 1945-1968*, Kingston-Montreal, McGill-Queen University Press, 2006, 191 p.

6. ANQ-Mtl, CCEU, P312, *op. cit.* (Rapport annuel du 31 mars 1965)
7. ANC-Ottawa, CCEU, RG71, vol. 148, ARC71/148-9, « Communiqué Tunisie ».
8. Gendron, *op. cit.*
9. ANC, CCEU, RG71, *op. cit.*
10. ANC, *op. cit.*, Communiqué Tunisie, Guide officiel de l'Expo 67, *La Tunisie*, Les éditions Maclean-Hunter Ltd.
11. ANC, RG71, vol. 150, ARC 71/150-2, Algérie.
12. *Ibid.*, Manuel d'information, Services d'information, dossier Algérie, S8.
13. L'Expo remboursera 10 028 \$ à l'Algérie sur la redevance de son restaurant (Procès verbal du Comité exécutif de l'Expo, séance 88, 30 juin 1967), on diminuera à 32 474 \$ (au lieu de 57 474 \$) le montant de la garantie minimum de loyer payable par le Maroc pour son restaurant (Procès verbal du Comité exécutif de l'Expo, séance 107, 30 novembre 1967). ANQ, CCEU, P312, Bottin des Exposants, 20-1990-10-059, boîte 20.
14. André Patry, *Le Québec dans le monde*, Montréal, Leméac, 1980. 167 p. ; et Robin Gendron, *op. cit.*, p. 104-105.
15. ANQ, CCEU, P312, Bottin des Exposants, 51-1990-10-059, boîte 51, Cahier 3, Rapport annuel du 31 mars 1964.
16. ANC, RG 71, vol. 145, ARC 71/145-13. Dossier Maroc, Commissariat général aux visites d'État, 1967.
17. *Ibid.*
18. ANC, RG71, vol. 150, ARC 71/150-2, Maroc, Manuel d'information, Services d'information, S 88 A, 1967.
19. ANQ, CCEU, P312, 50-1990-10-059, boîte 50, cahier 3, Rapport du bureau d'expansion économique, liste A.
20. Voir pour les détails de l'histoire, Robin Gendron, *op. cit.*, « The Road to Libreville », p. 116-136.
21. Voir Marion Camarasa. *Un voyage par-delà la Grande Eau : Des Algériens au Pays de l'Érable ou la Méditerranée sur les rives du Saint-Laurent – Étude de cas – une histoire de l'émigration algérienne au Canada (1962-2002)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Toulouse le Mirail, France, 2007, 700 p.